

## Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

Avis n° 2021 - 48		
<b>Avis direct</b> (expert délégué)  <b>Date : 06/07/2021</b>	<b>Objet :</b> Déplacement d'un nid de Cigogne blanche à Raedersdorf (68)	<b>Avis :</b> Favorable avec recommandations

### Contexte

La société TDF a installé un mât et une corbeille sur le terrain d'un particulier (localisation dans le dossier). Le propriétaire du terrain souhaite que le nid soit retiré et impose à la société TDF une astreinte financière jusqu'au déplacement du nid.

En accord avec la commune, il est proposé de déplacer le nid à environ 800m, sur un terrain communal.

### Questions au CSRPN

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population de Cigogne blanche ?

### Supports de réflexion

CERFA  
Plan

### Analyse du CSRPN

La population de cigogne blanche d'Alsace, plus de 1300 couples en 2021 (comptage encore en cours), n'a jamais été aussi élevée. Le département du Haut-Rhin hébergeait déjà plus de 500 couples en 2020. Aussi le déplacement d'un nid n'affectera d'aucune façon la population de Cigogne blanche alsacienne.

### Avis du CSRPN

Le CSRPN donne son accord pour le déplacement du nid, à l'issue du cycle de reproduction en cours, donc après l'envol définitif des jeunes du nid.

### Recommandations

Attendre le départ définitif des jeunes du nid avant de déplacer le nid. Installer un nouveau site de nidification (mât avec socle) sur un autre site à proximité.

Yves MULLER, expert-délégué, vice-président de la commission Espèces Protégées du CSRPN Grand Est

